

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session d'hiver 2020

POL1701-20
PENSÉE POLITIQUE MODERNE
MARDI : 9 H 30 – 12 H 30

Professeur : Yves Couture

Bureau : A-3595 / Téléphone : 987-3000 poste 8764

Disponibilité : lundi et jeudi, de 13hres à 16hres 30hres

Courriel : ycouture7@yahoo.ca

Descriptif officiel du cours

Introduction à la genèse et au développement des grands courants de pensée des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Les idées libérales situées dans leur contexte historique. Les concepts du libéralisme et les idées de l'égalitarisme social. L'apport des grandes utopies. Le socialisme : introduction aux œuvres et aux concepts fondamentaux. Le libéralisme et ses critiques seront abordés en examinant notamment les relations politique-éthique et les rapports entre, d'une part, l'État, et, d'autre part, la société, la religion, les femmes, la famille, les classes sociales, l'individu, et les autres États. Les auteurs étudiés incluront notamment Hobbes, Locke, Rousseau, Hegel, Marx et Nietzsche.

Orientation générale et principaux objectifs

La pensée politique moderne est une part essentielle de la conscience de soi du monde occidental. Elle a également constitué une des sources théoriques des sciences sociales. On assiste d'ailleurs à un renouveau du dialogue entre les approches normatives et scientifiques de la réalité sociale et politique. Mais elle fut surtout le principal lieu d'élaboration et de clarification des principes qui fondent la légitimité des institutions et des pratiques politiques modernes. On peut distinguer trois étapes ou trois attitudes à cet égard :

- i- La pensée politique a d'abord joué un rôle complexe dans la critique – plus ou moins radicale – de certains aspects de l'héritage religieux, moral, philosophique et politique de l'Europe aristocratique et chrétienne.
- ii- Conjointement à cette dimension critique, elle a contribué à l'élaboration des principes libéraux et démocratiques qui définiront peu à peu les courants dominants de la modernité.
- iii- Au moins depuis Rousseau, elle fut enfin un des principaux véhicules de l'extension de la critique au monde moderne lui-même, considéré dans ses principes ou sa réalité concrète. La modernité se doublait ainsi d'une forme d'autocritique qui deviendra peu à peu une part essentielle de sa dynamique.

Ce bref rappel fait déjà ressortir la *cohérence* et la *pluralité* qui caractérisent la pensée politique moderne. Cohérence, dès lors qu'il est possible de ressaisir son déploiement depuis le 17^e siècle comme un même débat sans cesse relancé, où les enjeux sur la nature et les conditions d'un ordre juste et valable se sont bientôt doublés d'une discussion sur toutes les dimensions de la société moderne. Mais la pensée politique moderne est par ailleurs tissée par une irréductible pluralité d'intentions et d'orientations. Le cours visera à donner le sens de cette pluralité plutôt que de traiter la pensée moderne à partir d'un point de vue unique. Cette pluralité se manifeste par la succession des références théoriques et normatives qui accompagne l'avènement de la société moderne. La structure du cours respectera cette succession en suivant l'évolution de la pensée politique depuis les œuvres fondatrices de Hobbes et Locke jusqu'aux grandes réévaluations critiques de la modernité proposées au 19^e siècle par Marx, Tocqueville et Nietzsche. Mais au-delà de cette dimension historique, nous tâcherons de faire ressortir l'actualité des tensions qui ont marqué le développement conflictuel de la pensée politique du 17^e au 19^e siècle.

Objectifs de formation

La visée générale du cours sera donc d'introduire à la cohérence et à la diversité de la pensée politique moderne. Pour ce faire, nous nous confronterons directement à certains des principaux textes de penseurs politiques majeurs. En lien avec cet objectif d'introduction au domaine et aux œuvres, le cours visera à développer la capacité de dégager l'intention et la structure argumentative de textes complexes, de confronter entre elles des orientations distinctes et enfin de se situer face aux enjeux soulevés par les auteurs considérés. La pensée politique moderne demeure en effet une matière vivante qui conforte ou heurte nos propres idées, réfléchies ou non, sur la justice, l'éthique et la société. Le cours visera à faire pleinement ressortir cette dimension en favorisant la discussion en classe des enjeux soulevés par les œuvres à l'étude. Tous sont donc appelés à se préparer adéquatement à cette fin avant chaque séance, par une lecture attentive et exhaustive des textes.

Calendrier des séances

<u>Dates</u>	<u>Thème de la séance</u>	<u>Échéances / Textes à l'étude</u>
7 janvier	Introduction à l'étude de la pensée politique moderne	Présentation du plan de cours
14 janv.	Hobbes : La rationalité de l'État	<i>Le Léviathan</i> – recueil de textes
21 janv.	Hobbes (suite) Locke : La critique libérale de l'absolutisme et l'idée de tolérance	Distribution du 1^{er} questionnaire <i>Le Léviathan</i> (recueil) <i>Traité du gouvernement civil</i> - recueil
28 janvier	Locke (suite)	<i>Traité du gouvernement civil</i> - recueil
4 février	Siècle des Lumières / Montesquieu Rousseau : Droit naturel et critique de la modernité	Échéance du 1^{er} rapport de lecture <i>Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité</i>
11 février	Rousseau : Fondements du droit politique	Distribution de 2^e questionnaire <i>Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité</i>
18 février	Les révolutions américaine et française Lumières et romantisme / Hegel : La rationalité de l'histoire et de l'État	<i>La raison dans l'histoire</i> - recueil
25 février	Semaine de lecture	
3 mars	Hegel (suite) Marx : La critique du capitalisme et de la société bourgeoise	Échéance du 2^e rapport de lecture Distribution du 3^e questionnaire <i>La raison dans l'histoire</i> - recueil <i>La question juive ; Thèses sur Feuerbach</i> - recueil
10 mars	Marx (suite)	<i>Le manifeste du parti communiste</i> <i>Préface à la Critique de l'économie politique</i> - recueil
17 mars	Marx (fin) – Vues sur le socialisme Tocqueville : L'analyse comparative de la démocratie moderne	Échéance du 3^e rapport de lecture <i>De la démocratie en Amérique, T. II</i>
24 mars	Tocqueville (suite)	<i>De la démocratie en Amérique, T. II</i>
31 mars	Nietzsche : Perspectivisme, généalogie et nouvelle exigence hiérarchique	Distribution du 4^e questionnaire <i>Par delà bien et mal</i>
7 avril	Nietzsche : Perspectivisme, généalogie et nouvelle exigence hiérarchique	<i>Par delà bien et mal</i>
14 avril 20 avril	Examen final	Examen final Échéance du 4^e rapport de lecture

Calendrier des lectures obligatoires

I – Hobbes et Locke

- 2. Pour le cours du 14 janvier :** Extraits du *Léviathan* de **Hobbes** (recueil de textes)
 - L'introduction ; 1^{ère} partie : chapitres 7, 10, 11, 13, 14 et 15 ; 2^e partie : chapitre 17
- 3. Pour le cours du 21 janvier :** extraits de **Hobbes** et du *Traité du gouvernement civil* de **Locke**
 - Hobbes : 2^e partie, chapitre 18, p. 27-33 et chapitre 21, p. 37-43 (recueil de textes)
 - Locke : les chapitres 1, 2, 3 et 5. (recueil de textes)
- 4. Pour le cours du 28 janvier :** extraits du *Traité du gouvernement civil* de **Locke** :
 - fin du chapitre 5 ; les chapitres 7, 9, 11 et 19 (recueil)

II – Rousseau

- 5. Pour le cours du 4 février :** extraits du *Discours sur l'origine de l'inégalité* de Rousseau – Livre
 - Le début de la dédicace à la République de Genève (p. **37 à 42**) ;
 - La Préface (au complet, p. **51-58**) et l'introduction (p. **63-67**) ;
 - La 1^{ère} partie à partir de la p. 78 (« Je n'ai considéré jusqu'ici que l'Homme Physique... ») à la page 107 (fin de la 1^{ère} partie)
- 6. Pour le cours du 11 février :** extraits du *Discours sur l'origine de l'inégalité* de **Rousseau** (livre)
 - La deuxième partie au complet, de la page 109 à la page 148

III – Hegel et Marx

- 7. Pour le cours du 18 février :** extraits de la *Raison dans l'Histoire* de **Hegel**
 - les sections comprises entre les p. 46 et 140 dans le recueil de textes.
- 8. Pour le cours du 3 mars :** suite des extraits de **Hegel** et de la *Question juive* de **Marx**
 - Hegel : les sections comprises entre les p. 141 à 187 dans le recueil de textes ;
 - Marx : les pages 1 à 11 dans le recueil de textes.
- 9. Pour le 10 mars :** extraits de divers textes de **Marx** - Livre et recueil
 - *Le Manifeste communiste* (Marx et Engels), p. 73 à 102 de l'édition de référence ;
 - *Les Thèses sur Feuerbach*, dans le recueil de textes ;
 - *L'avant-propos à la critique de l'économie politique*, dans le recueil de textes ;

IV – Tocqueville et Nietzsche

- 10. Pour le 17 mars :** extraits de la *Démocratie en Amérique, T. II* de **Tocqueville** – Livre
 - L'avertissement ; Première partie : chapitres 1 à 4, 7 et 8 ainsi que 15 et 20 ;
- 11. Pour le 24 mars :** extraits de la *Démocratie en Amérique, T. II* de **Tocqueville**
 - Deuxième partie, chapitres 2 à 5 et chapitres 19 et 20 ;
 - Quatrième partie, chapitres 1, 2 et 6.
- 12. Pour le 31 mars :** extraits de *Par-delà bien et mal* de **Nietzsche** – Livre
 - Préface, p. 43-45 ; section 1, *Des préjugés des philosophes* : aphorismes 1 à 6, 9, 19, 20, 22 et 23 ;
 - Section 2, *L'esprit libre* : aphorismes 24, 30-31, 36, 42, 43 ; section 3, *La religiosité* : aph. : 61, 62.
- 13. Pour le 7 avril :** extraits de *Par-delà bien et mal* de **Nietzsche**
 - Section 5, *Éléments pour l'histoire naturelle de la morale* : aphorismes 197 à 203 ;
 - Section 6, *Nous, savants* : aphorismes 206, 208 et 210 à 212 ;
 - Section 9, *Qu'est-ce qui est noble ?* : aphorismes 257 à 260 et 296.

Méthode d'enseignement

Le cours se compose pour l'essentiel d'exposés du professeur. Il s'agira d'abord de situer la pensée et l'œuvre des auteurs considérés dans leur contexte historique et intellectuel, puis de préciser les principaux enjeux abordés et les concepts fondamentaux. Nous aborderons ensuite en commun les textes au programme, dans un esprit d'éclaircissement et de discussion. À chaque étape, les questions et les commentaires des étudiant-es sont considérés comme une contribution essentielle à l'exposé.

Proposition d'évaluation

1. **Trois** rapports de lecture sur les quatre proposés, valant chacun **25%** de la note finale :
 - Le 1^{er} : distribué le **21 janvier** à remettre le **4 février**
 - Le 2^e : distribué le **11 février** à remettre le **3 mars**
 - Le 3^e : distribué le **3 mars** à remettre le **17 mars**
 - Le 4^e : distribué le **31 mars** à remettre le **20 avril**
 - Chaque rapport de lecture demandera de répondre à un certain nombre de questions parmi un ensemble de questions proposées. Les questions porteront sur les textes à l'étude (livres et recueil) ;
 - Il ne vous est demandé que trois rapports de lecture, au choix. Mais si vous voulez les faire tous les quatre, les trois meilleures notes seront retenues.
2. Un examen final, **25%** de la note globale / **Aura lieu le 17 avril**
 - L'examen final portera sur l'ensemble de la matière couverte au cours de la session ;
 - Des exemples de questions se rapprochant des questions de l'examen final seront donnés et commentés dans les dernières semaines du cours.

Normes de présentation des travaux

Des précisions sur la nature du travail demandé viendront avec la distribution de chaque rapport de lecture. Les travaux devront être dactylographiés à **interligne et demi** avec des **marges droites**. Le format Times 12 points est suggéré. L'impression recto-verso est suggérée, mais non obligatoire. Aucun travail expédié par courriel ne sera accepté.

Les citations, notes et références devront respecter les normes universitaires du *Guide de méthodologie* du Centre Paulo -Freire.

Critères de correction

Fond :	Forme :
Respect des exigences de contenu	Respect des normes de présentation
Maîtrise des textes à l'étude	Usage de citations pertinentes et ciblées
Capacité de synthèse	Mention conforme des sources utilisées
Structure de l'argumentation	Clarté de l'expression écrite

Politique à l'égard du plagiat et de l'emploi des sites web

Voici la résolution officielle du département de science politique à l'égard du plagiat :

« Tous les professeurs et chargés de cours du département sont fermement encouragés à adopter une attitude vigilante devant les cas de plagiats, fraude, tricherie et falsification de documents. Chaque cas de plagiat, fraude, tricherie ou falsification de documents, (entraînant reprise du travail, échec au travail, échec pour le cours,...) fera l'objet d'un constat d'infraction académique envoyé au registraire. »

Sera passible d'une mention d'échec quiconque :

- **recopie sans guillemets** des propos qui ne sont pas les siens (livres, articles, sites web, etc.) ;
- ne fournit pas la **source exacte** de ses références ;
- présente un texte constitué en majorité de citations ou de **textes paraphrasés**.

Par ailleurs, il est généralement déconseillé de citer des sources ou des propos issus de l'Internet. Ces emprunts ne seront pas considérés, dans la plupart des cas, comme étant des sources universitaires recevables (sauf indication contraire : périodique scientifique publié en ligne, chapitre d'ouvrage savant numérisé, etc.). Vous êtes réputés savoir reconnaître la qualité universitaire d'une référence.

Politique à l'égard des retards

Les dates de remise sont les mêmes pour tous. Tout délai non autorisé par le professeur entraînera la perte de 2% points par jour de retard.

Ouvrages obligatoires

Vous devez vous procurer le **recueil POL-1701-20**, édition hiver 2017 (professeur Yves Couture) préparé pour ce cours et disponible à la COOP-UQAM.

Vous devez également vous procurer les quatre ouvrages suivants :

Rousseau	<i>Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes</i> , Édition de référence, GF
Marx	<i>Manifeste du parti communiste</i> , Édition de référence, GF
Tocqueville	<i>De la démocratie en Amérique</i> , tome 2, Édition de référence, Folio histoire
Nietzsche	<i>Par delà bien et mal</i> , Édition : Le livre de Poche.

Le recueil et ces quatre ouvrages contiennent tous les textes nécessaires au déroulement du cours. Sauf indication contraire, la lecture des extraits de ces textes spécifiés en classe est **obligatoire**.

Bien entendu, il est possible de lire davantage et de puiser à plusieurs sources. Les articles sur chaque auteur contenu dans les dictionnaires de philosophie sont notamment recommandés comme point de départ.

On retrouvera en bibliographie une liste sommaire d'ouvrages généraux sur la pensée politique.

Centre de monitorat Paulo-Freire

Le Centre Paulo-Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycle sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique.

Bibliographie

Sur l'ensemble de la pensée politique moderne comme sur chaque auteur considéré existe une bibliographie immense. Nous ne donnons ici que quelques références générales qui serviront de points de départ utiles à la recherche. N'hésitez jamais à lire attentivement, par exemple, les présentations synthétiques d'un auteur proposées par deux ou trois sources encyclopédiques : elles sont généralement très bien faites et constituent le premier complément au cours.

1. Références encyclopédiques :

- *Dictionnaire de la sociologie*, Encyclopédia Universalis et Albin Michel, Paris 1998.
- *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, (dir. M. Canto-Sperber), Paris, PUF, 1996.
- *Dictionnaire de philosophie politique*, (dir. P. Raynaud et S. Rials), Paris, PUF, 1996.
- *Dictionnaire des œuvres politiques*, (dir. F. Châtelet, O. Duhamel et E. Pisier), Paris, PUF, 2001.
- *Dictionnaire des philosophes*, Encyclopédia Universalis et Albin Michel, Paris 1998.

2. Synthèses historiques :

- Colas, Dominique. *La pensée politique*, Paris, Larousse, 1992.
- Droz, Jacques. *Le romantisme politique en Allemagne*, Paris. A.Colin, 1963.
- Droz, J., *Histoire générale du socialisme*, t. I à IV, Paris, PUF, rééd. Quadrige, 1997.
- Folscheid, D. (dir.). *La philosophie allemande*, Paris, PUF, 1993.
- Legros, R., *L'idée d'humanité. Introduction à la phénoménologie*, Paris, Grasset, 1990.
- Legros, R., *L'avènement de la démocratie*, Paris, Grasset, 1999.
- Manent, P., *Histoire intellectuelle du libéralisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1987.

- Renaut, A. (dir.), *Histoire de la philosophie politique*, Paris, Calmann-Lévy, 1999 :
 - *Naissances de la modernité*. vol. 2 ;
 - *Lumières et Romantisme*. vol.3 ;
 - *Les critiques de la modernité politique*, vol. 4.
- Skinner, Q., *Les fondements de la pensée politique moderne*, Paris, Albin Michel, 2001.
- Strauss, L., *Droit naturel et histoire*, Paris, Flammarion – Champs, 1986.
- Strauss, L. et J. Cropsey, *Histoire de la philosophie politique*, Paris, PUF, 1999.
- Taylor, C., *Grandeur et misère de la modernité*, Montréal, Bellarmin, 1992.

3. Références par auteur

Le meilleur point de départ pour une recherche bibliographique sur chaque auteur considéré dans le cours consiste à partir des suggestions bibliographiques données par les dictionnaires de philosophie et de pensée politiques indiqués au point 1. (Voir à la fin des articles *Hobbes*, *Locke*, *Marx*, etc.) On y retient en effet, généralement, les références les plus claires et les plus influentes sur l'auteur ou la question traités.

4. Quelques références utiles sur Internet :

Ces outils de recherche ne sauraient remplacer les références encyclopédiques universitaires et encore moins les ouvrages académiques spécialisés. Ils offrent néanmoins d'utiles points de départ pour une recherche plus approfondie.

- L'encyclopédie de l'Agora : <http://agora.qc.ca/encyclopedie.nsf>
 - À partir de l'index général, on rejoint des pages portant sur tous les auteurs étudiés (sauf Herder). Biographies sommaires et indication de liens utiles et des textes sur les auteurs considérés qui sont accessibles sur le net.
- Les classiques des sciences sociales : http://www.uqac.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/
 - La collection des classiques des sciences sociales, classée par ordre alphabétique d'auteurs, contient un nombre impressionnant d'œuvres numérisées et téléchargeables ;
 - Pour chaque auteur sont également proposés des liens utiles vers des sites spécialisés.
- Wikipédia, L'encyclopédie libre : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>
 - Écrire le nom recherché dans l'espace prévu à cette fin, puis « Consulter ».
 - Sur tous les auteurs étudiés existe une page offrant portrait, biographie sommaire, présentation de l'œuvre, bibliographie, etc.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCELEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.